

PAR COURRIEL

Québec, le 30 janvier 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
leader.sjb@assnat.qc.ca

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au Feuilleton et préavis du 21 novembre 2023 par la députée de la circonscription de Mercier, au sujet du dépôt d'un nouveau plan d'action gouvernemental en culture pour les années 2024-2029.

Vous me permettrez de faire une brève mise en contexte à ce sujet. En mars 2018, un budget de 600 M\$ a été annoncé pour la réalisation du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023. En juin de la même année, la mise à jour de la Politique culturelle du Québec et le plan d'action qui l'accompagnait ont été rendus publics. Lors de son arrivée en poste en octobre 2018, notre gouvernement a annoncé qu'il entendait poursuivre la réalisation du plan d'action 2018-2023.

Par ailleurs, le plan ne sera pas échu à la fin de cette année : il s'est plutôt terminé le 31 mars 2023. Cependant, afin de consolider les acquis obtenus dans les dernières années, un montant de 297,5 M\$ a été annoncé dans le cadre du dévoilement du Budget 2023-2024. C'est ainsi que certaines mesures du Plan gouvernemental en culture se poursuivront jusqu'au 31 mars 2028.

Depuis la mise à jour de la politique culturelle, outre le plan d'action 2018-2023, de nombreuses initiatives ont été mises en place pour guider les interventions dans les différents secteurs du Ministère.

... 2

On peut penser, notamment, au Plan d'action pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immobilier, à la Stratégie gouvernementale de commémoration ou à la Stratégie pour l'essor de la créativité numérique en culture 2023-2028. Le Ministère a également collaboré avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à l'élaboration de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

N/Réf. : 50050